

Réalisé en collaboration avec l'IWEPS



Impact économique de la crise sanitaire sur le tourisme en Wallonie – bilan 2020- 2022

Novembre 2022

Table des matières :

1.	Introduction	3
2.	Présentation des résultats.....	4
2.1.	Tourisme en Wallonie	4
2.2.	Comparaison avec l'économie wallonne	7
2.3.	Détail par sous-secteurs.....	9
3.	Annexe méthodologique	11
3.1.	Champ d'analyse et description des agrégats analysés.....	11
3.1.1.	Industries du tourisme – définition large et restreinte	11
3.1.2.	Sous-secteurs tourisme « intérieur », « émetteur » et « activités connexes » ...	12
3.2.	Sources des données.....	14
3.3.	Construction de l'indicateur	16
3.3.1.	Choix de l'indicateur	16
3.3.2.	Détail du calcul.....	16
3.3.3.	Estimation du chiffre d'affaires des attractions non couvertes par les données TVA	17
3.3.4.	Limites.....	18

1. Introduction

La crise sanitaire qui a touché la Belgique et le monde entier depuis le début de l'année 2020 a entraîné des mesures réglementaires et des modifications de comportements qui ont affecté l'activité économique du tourisme en Wallonie.

Afin d'évaluer cet impact, plusieurs indicateurs¹ ont été développés dans le cadre de la collaboration structurelle entre le CGT et l'IWEPS² visant le développement de statistiques dans le domaine du tourisme :

Le principal d'entre eux est une estimation du manque à gagner en termes de chiffre d'affaires subi par le tourisme en Wallonie. Cet indicateur a été suivi depuis le début de la crise sanitaire, soit le 1^{er} trimestre 2020 selon une méthodologie qui a évolué pour gagner en précision au cours du temps.

Ce document présente l'évolution de cet indicateur au cours de la période allant du 1^{er} trimestre 2020 au 2^{ème} trimestre 2022 ainsi qu'une estimation du manque à gagner relatif sur l'ensemble de cette période avec le détail pour deux sous-secteurs.

La méthodologie ayant évolué et les données utilisées ayant fait l'objet de mises à jour régulières, certains chiffres repris dans ce document peuvent différer de ceux publiés précédemment.

Dans un souci de lisibilité accrue, les résultats relatifs à cet indicateur sont présentés selon trois angles d'analyse :

- L'évolution et l'importance du manque à gagner pour le tourisme en Wallonie sur l'ensemble de la période de crise sanitaire.
- Une comparaison de celui-ci avec le manque à gagner subi par l'économie wallonne.
- Le détail de l'évolution et de l'importance du manque à gagner pour les deux principaux sous-secteurs du tourisme en Wallonie, à savoir les sous-secteurs tourisme « intérieur » et tourisme « émetteur ».

¹ Un indicateur relatif au recours au chômage temporaire a également été développé ainsi qu'à la dynamique entrepreneuriale, ceux-ci sont présentés « in extenso » dans les publications trimestrielles effectuées en 2020 et 2021.

² Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

2. Présentation des résultats

2.1. Tourisme en Wallonie

Le chiffre d'affaires du tourisme en Wallonie³ au cours de la période de crise sanitaire, soit du 1^{er} trimestre 2020 au 2^{ème} trimestre 2022 inclus est de 4,6 milliards d'euros. C'est moins que le montant auquel on pouvait s'attendre au cours de cette période qui est estimé à 6,6 milliards d'euros.

A partir de ces chiffres, on peut estimer⁴ le manque à gagner absolu, soit la différence entre le chiffre d'affaires réalisé et le chiffre d'affaires attendu. Celui-ci s'élève à près de 2 milliards d'euros au cours de la période de crise sanitaire, soit 29,8% du chiffre d'affaires attendu.

Tableau 1 : chiffre d'affaires et manque à gagner du tourisme en Wallonie au cours de la période de crise sanitaire (1 trimestre 2020 - 2 ^{ème} trimestre 2022)	
Chiffre d'affaires attendu (en 1000€)	6.597.683
Chiffre d'affaires effectif (en 1000€)	4.628.784
Manque à gagner absolu (en 1000€)	1.968
Manque à gagner relatif ⁵ (en %)	29,8 %

L'écart entre le chiffre d'affaires effectif et le chiffre d'affaires attendu, soit le niveau du manque à gagner relatif du tourisme en Wallonie⁶ a fortement évolué depuis le début de la crise sanitaire.

Celui-ci a été le plus important au 2^{ème} trimestre 2020 et a pratiquement disparu au 2^{ème} trimestre 2022. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, la fin de ce trimestre a été prise comme point de clôture de la période de crise sanitaire⁷. Au cours de cette période, le manque à gagner a subi trois périodes d'augmentation, respectivement au 2^{ème} et au 4^{ème} trimestre 2020 ainsi que dans une moindre mesure au 4^{ème} trimestre 2021. Ces périodes

³ Selon la définition restreinte de celui-ci explicitée dans la section méthodologie de cette note.

⁴ Les bornes inférieures et supérieures de ces estimations sont reprises dans le tableau ci-dessous.

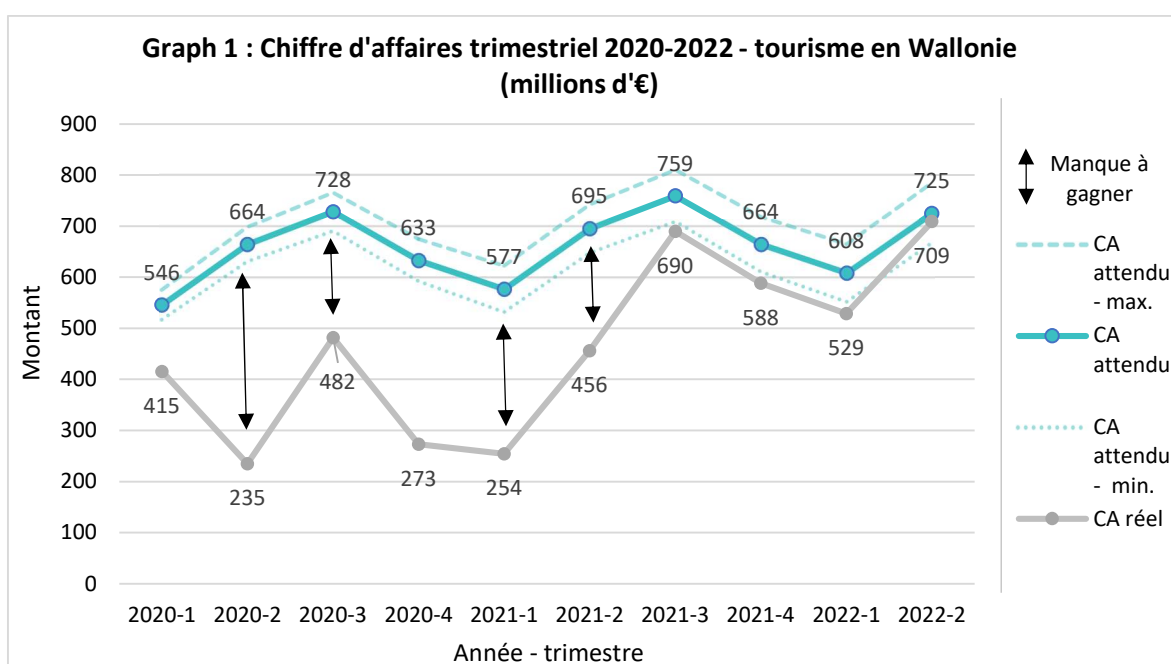
⁵ Qui correspond à la part du manque à gagner dans le chiffre d'affaires attendu

⁶ Caractérisé dans cette analyse uniquement par l'agrégat « Industries du tourisme – définition restreinte »

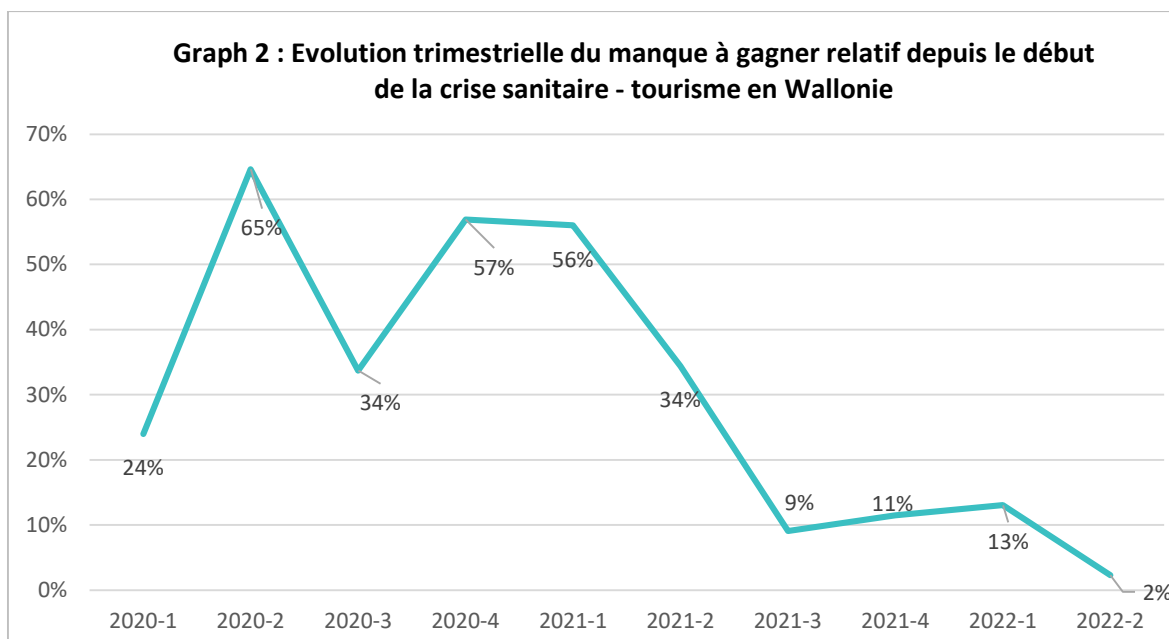
⁷ Pour le 2^{ème} trimestre 2022, le chiffre d'affaires effectif est supérieur à la borne inférieure de l'estimation du chiffre d'affaires attendu pour ce trimestre. On ne peut donc pas conclure à l'existence d'un manque à gagner pour ce trimestre.

correspondent aux trois périodes pendant lesquelles des mesures de confinements liées à la crise sanitaire ont été prises en Belgique et en Wallonie. L'importance de ces augmentations a cependant diminué à chaque nouvelle période de confinement.

On note également une différence marquée entre la période s'étendant entre le 1er trimestre 2020 et le 3^{ème} trimestre 2021 et celle entre ce trimestre et le 2^{ème} trimestre 2022. Pendant la première période, le manque à gagner relatif a dépassé à plusieurs reprises les 50% et n'est jamais descendu en dessous de 24%. Au cours de la deuxième période, il atteint au maximum 13% et descend au minimum à 2%, soit des amplitudes nettement plus faibles qu'au cours de la période précédente.



Sources : Statbel, OwT - calculs OwT - IWEPS

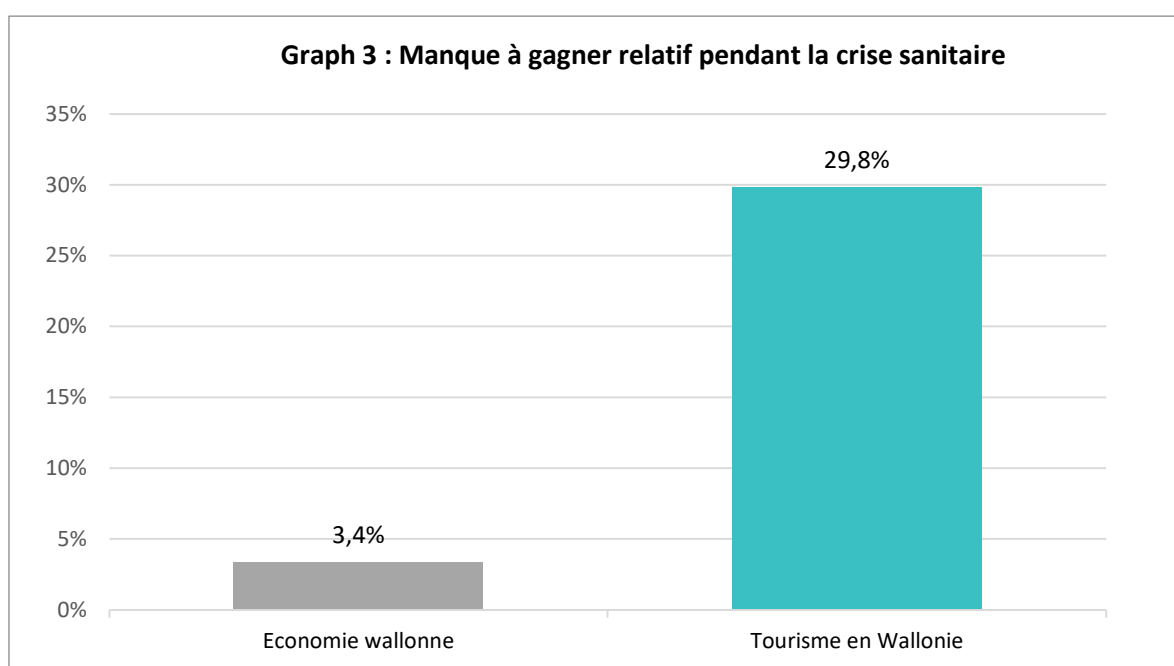


Sources : Statbel, OwT - calculs OwT - IWEPS

2.2. Comparaison avec l'économie wallonne

Il est intéressant de comparer le manque à gagner relatif enregistré au cours de la période de crise sanitaire dans le tourisme en Wallonie avec celui enregistré par l'économie wallonne afin de déterminer si l'impact de la crise sanitaire a été similaire ou différent.

On constate alors, que le manque à gagner relatif du tourisme en Wallonie⁸ a été nettement plus important (près de dix fois plus important) que celui de l'économie wallonne dans son ensemble. En effet, pour le tourisme en Wallonie, il est de 29,8% alors que pour l'économie wallonne dans son ensemble, il est de 3,4%.



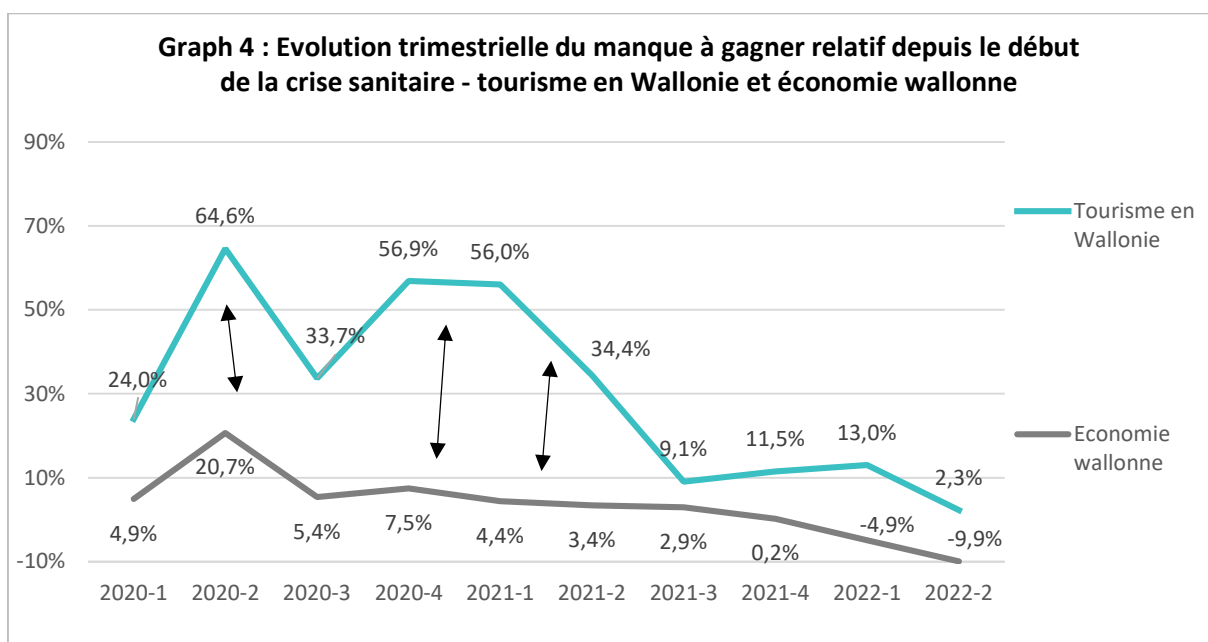
Sources : Statbel, OwT - calculs OwT - IWEPS

Si l'on compare l'évolution du manque à gagner relatif au cours de la période pour le tourisme en Wallonie et pour l'économie wallonne dans son ensemble, on note également une évolution assez contrastée.

En effet, d'une part, on observe que le manque à gagner relatif du tourisme en Wallonie et celui de l'économie wallonne dans son ensemble, ont connu des rythmes de croissance d'ampleurs différentes au cours de chaque trimestre ce qui témoigne d'une sensibilité différente des deux agrégats aux mesures et modifications de comportement induites par la crise sanitaire dans ce secteur.

⁸ Afin d'effectuer la comparaison, on a choisi l'agrégat « Industries du tourisme - part liée au tourisme uniquement », qui est le plus pertinent pour caractériser le tourisme en Wallonie et l'estimation moyenne pour cet agrégat et l'économie wallonne qui est l'hypothèse la plus raisonnable.

D'autre part, on note une dissociation nette entre l'évolution du manque à gagner des deux agrégats à partir du 3^{ème} trimestre 2021. Depuis ce trimestre, le manque à gagner de l'économie wallonne diminue pour même devenir négatif en 2022, témoignant d'une reprise économique et d'une inflation gonflant le chiffre d'affaires. Dans le tourisme en Wallonie, par contre, on note une légère augmentation entre le 3^{ème} trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022 qui peut s'expliquer par une forte reprise du tourisme émetteur dont a pu bénéficier le tourisme en Wallonie.

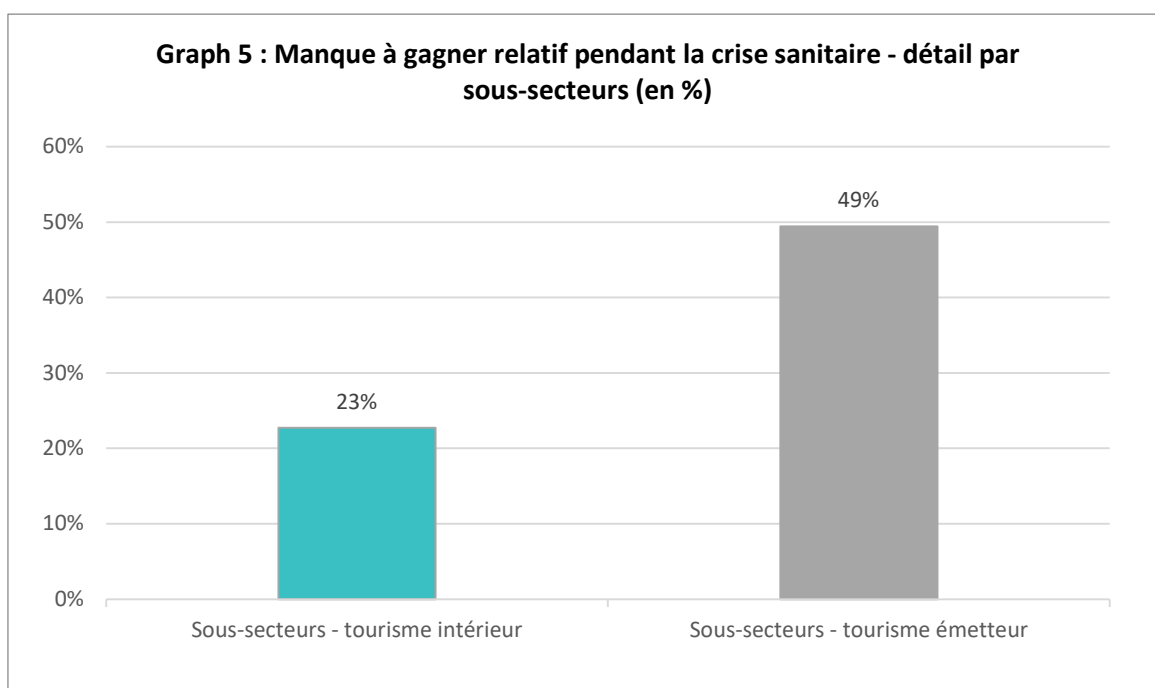


Sources : Statbel, OwT - calculs OwT - IWEPS

2.3. Détail par sous-secteurs

On constate, comme lors des analyses réalisées trimestriellement, qu'il existe des différences notables au niveau du manque à gagner relatif subi par les différentes composantes du tourisme en Wallonie⁹.

En effet, alors que le manque à gagner des sous-secteurs dépendant essentiellement du tourisme intérieur n'est que de 23% sur l'ensemble de la période de crise sanitaire, il monte à 49% pour ceux qui dépendent essentiellement du tourisme émetteur comme l'illustre le graphique ci-dessous.



Sources : Statbel, OwT - calculs OwT - IWEPS

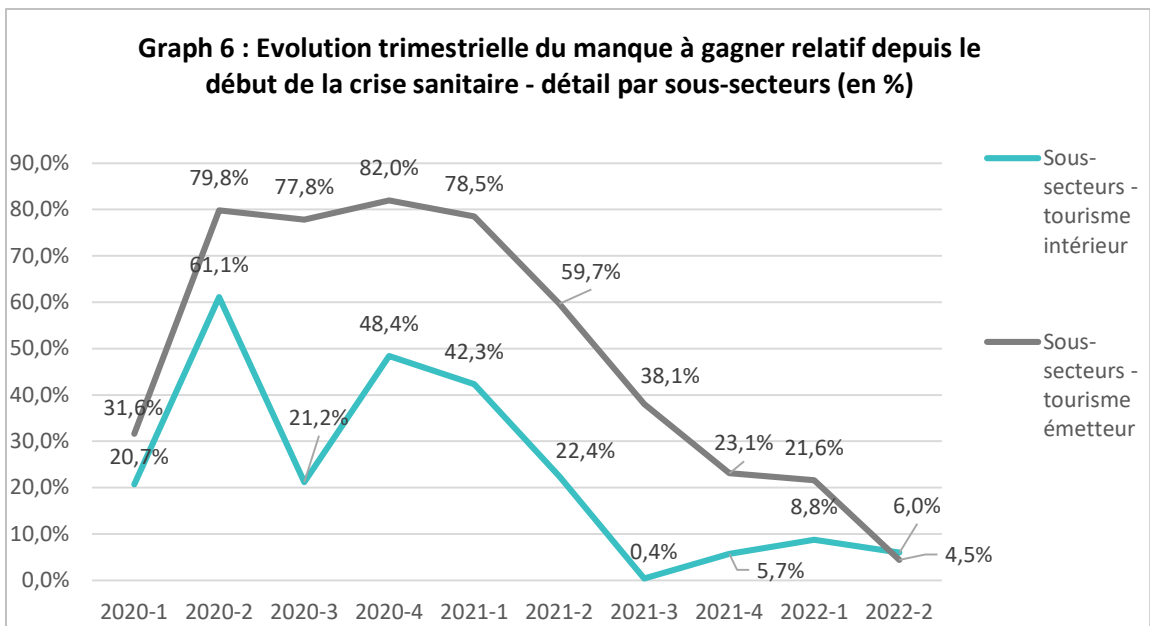
On note également une évolution assez contrastée du manque à gagner relatif trimestriel de ces deux sous-secteurs.

En effet, du 2^{ème} au 4^{ème} trimestre 2020, le manque à gagner relatif des sous-secteurs « tourisme émetteur » est resté relativement constant à un niveau très élevé de 80% en moyenne. Ensuite il a diminué progressivement depuis le 1^{er} trimestre 2021 pour atteindre son niveau plancher au 2^{ème} trimestre 2022.

La trajectoire du manque à gagner dans les sous-secteurs « tourisme intérieur » est quant à elle fort différente. S'il a connu un plafond au 2^{ème} trimestre, le manque à gagner connu deux

⁹ Celui-ci est composé de trois sous-secteurs, cf. description dans la méthodologie. Pour plus de clarté, seul deux d'entre eux sont repris dans cette section.

fortes baisses au cours des 3^{ème} trimestres de la période de crise sanitaire suivie à chaque fois d'augmentation au 4^{ème} trimestre. On note également que le niveau plancher est atteint au 3^{ème} trimestre 2021 qui semble être le trimestre au cours duquel le tourisme domestique a atteint son niveau le plus élevé. On peut également considérer que la relative augmentation du manque en gagnant des sous-secteurs « tourisme intérieur » à partir du 4^{ème} trimestre 2021 est attribuable en partie à la forte reprise du tourisme émetteur.



Sources : Statbel, OwT - calculs OwT - IWEPS

3. Annexe méthodologique

3.1. Champ d'analyse et description des agrégats analysés

Dans le cadre de cette analyse, le tourisme en Wallonie est défini comme l'activité ou une partie de l'activité d'un ensemble de secteurs qui est ensuite subdivisé en trois catégories.

Cela conduit à la construction de plusieurs agrégats. Les secteurs pris en compte ainsi que la part de leur activité prise en compte dans chacun de ces agrégats est détaillée ci-dessous.

3.1.1. Industries du tourisme – définition large et restreinte

En se basant sur les définitions données dans le code wallon du tourisme¹⁰, on utilise dans cette analyse la définition suivante du tourisme : « *Voyage d'un ou plusieurs jours d'une personne qui, pour les loisirs, la détente ou les affaires, se rend dans un lieu de destination situé au-delà de la commune où elle réside habituellement ou des communes limitrophes à celle-ci* ».

Partant de cette définition, on a déterminé les secteurs NACE¹¹ à prendre en compte pour caractériser le tourisme en Wallonie. Dans un souci de cohérence avec les travaux effectués sur le poids économique du tourisme, on a repris les secteurs considérés comme industries du tourisme¹² dans le compte satellite du Tourisme de Wallonie 2018 (portant sur les données de l'année 2016). Il s'agit d'une méthodologie développée par l'OMT et l'OCDE et basée sur les recommandations officielles de l'OMT pour la collecte de statistiques sur le tourisme. Cette liste est reprise en annexe du présent document.

Ensuite, il est possible de définir le secteur du tourisme de manière large ou restreinte, ce qui conduit à deux agrégats différents :

- Une **définition large** qui conduit à l'agrégat « Industries du tourisme – définition large » : dans cette approche, on prend en compte l'intégralité de l'activité des secteurs considérés comme industries du tourisme. Cette approche permet d'effectuer des comparaisons internationales et régionales. Cependant, elle ne tient pas compte du fait que seule une partie de l'activité des restaurants, compagnies de taxis, musées... est générée par des touristes. Cela peut conduire à une forte surestimation des activités qui sont réellement générées par les flux touristiques.
- Une **définition restreinte** qui conduit à l'agrégat « Industries du tourisme – définition restreinte » : dans cette approche, on isole, dans les données analysées, la part liée

¹⁰ Code wallon du Tourisme créé par l'AGW du 1^{er} avril 2010 – consolidation officielle disponible sur le site du CGT.

¹¹ Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne.

¹² Les industries connexes ou non liées comme le commerce de détail ne sont donc pas incluses.

spécifiquement aux activités des touristes (séjours et excursions) en appliquant aux données analysées les ratios de tourisme par produit, calculés dans le dernier CST Wallonie¹³. Les indicateurs présentés prennent donc uniquement en compte la partie de la donnée analysée (emploi, chiffre d'affaires, valeur ajoutée...) qu'on estime liée aux dépenses des touristes. Par exemple, le chiffre d'affaires pris en compte ne couvre que la partie du chiffre d'affaires des restaurants qu'on estime être liée au tourisme.

Les deux approches sont cohérentes avec la méthodologie du CST et sont complémentaires. Néanmoins, dans le cadre de cette note, c'est la définition restreinte qui a été privilégiée et ce sont les valeurs des indicateurs pour l'agrégat « industries du tourisme - définition restreinte » qui sont reprises dans les graphiques présentés et leurs commentaires. En effet, l'objet de cette note est de proposer des indicateurs de suivi réguliers de l'activité touristique du tourisme en Wallonie et de ces sous-secteurs et non d'effectuer un benchmarking international du poids du secteur du tourisme, d'où ce choix. Les valeurs des indicateurs pour la définition large du tourisme en Wallonie ont néanmoins été calculées et sont reprises dans les tableaux présentés dans la partie résultats ainsi que dans la synthèse.

3.1.2. Sous-secteurs tourisme « intérieur », « émetteur » et « activités connexes »

Afin de mieux appréhender l'évolution des différentes composantes du tourisme en Wallonie, trois agrégats relatifs à trois types de sous-secteurs du tourisme en Wallonie ont été définis. La composition de ces agrégats est reprise en annexe. Le choix des secteurs composant chacun de ces agrégats a été effectué en se basant sur la nature des activités et sur l'expertise propre à l'OwT, mais également par la nécessité de placer tous les secteurs, ayant un même taux de tourisme par produit dans une même catégorie de sous-secteurs.

Les valeurs des indicateurs pour ces sous-secteurs ont été calculées uniquement en utilisant la définition restreinte du tourisme en Wallonie. Ils constituent donc des sous-ensembles de l'agrégat « industries du tourisme - définition restreinte ».

Sous-secteurs tourisme « intérieur »

Cet agrégat porte sur les secteurs dont l'activité dépend essentiellement des voyages et excursions en Wallonie¹⁴.

On y retrouve essentiellement les secteurs de l'hébergement touristique, des services d'informations touristiques, des attractions touristiques au sens large et certaines activités sportives. Le lien entre ces derniers secteurs « sportifs » et le tourisme n'est pas toujours évident. Cependant leur inclusion dans cet agrégat était nécessaire pour conserver les

¹³ Le calcul de ces ratios est basé sur une comparaison entre une estimation des dépenses des touristes et du chiffre d'affaires des industries du tourisme.

¹⁴ Les sous-secteurs couverts sont précisés dans la partie méthodologie de ce document.

secteurs ayant un même taux de tourisme par produit dans une même catégorie de sous-secteurs.

Sous-secteurs tourisme « émetteur »

Cet agrégat porte sur les secteurs dont l'activité dépend essentiellement des voyages et excursions des Wallons.

On y retrouve essentiellement le secteur du transport aérien de passagers et les agences de voyages et voyagistes. Le lien entre ces secteurs et le tourisme «émetteur» comporte des limites puisque certains touristes se rendent en Wallonie en avion mais il s'agit d'une minorité¹⁵ et que certaines agences de voyage proposent des voyages en Wallonie mais il s'agit d'une destination très minoritaire pour elles¹⁶.

Sous-secteurs « activités connexes au tourisme »

Cet agrégat porte sur les secteurs dont l'activité dépend partiellement de l'activité touristique, sans qu'en moyenne, leur activité soit essentiellement liée au tourisme.

On y retrouve essentiellement le secteur du transport terrestre de passagers et la restauration ainsi que la location de véhicules. Dans chacun de ces secteurs, une part très variable selon les régions de l'activité, est liée au tourisme.

Tableau 2 : composition des trois agrégats de sous-secteurs

NACE 5	Sous-secteurs "tourisme intérieur"	Sous-secteurs "tourisme émetteur"	Sous-secteurs "activités connexes au tourisme"
49100			oui
49310	-		oui
49320			oui
49390			oui
50300	Oui		
51100		Oui	
55100	Oui		
55201	Oui		
55202	Oui		
55203	Oui		
55204	Oui		
55209	Oui		
55300	Oui		
56101			oui

¹⁵ 6% selon l'enquête clientèle menée par le CGT en 2019.

¹⁶ Selon les chiffres de l'ABTO, moins d'1% des voyages organisés des belges francophones ont pour destination la Wallonie.

56102			oui
56290			oui
56301			oui
56302			oui
59140			oui
68201	Oui		
77110			oui
77210	Oui		
77350			oui
79110		Oui	
79120		Oui	
79901	Oui		
81100	Oui		
90012	Oui		
90021	Oui		
90041	Oui		
91020	Oui		
91030	Oui		
91041	Oui		
91042	Oui		
93110	Oui		
93121	Oui		
93130	Oui		
93199	Oui		
93211	Oui		
93212	Oui		
93291	Oui		
93292	Oui		
93299	Oui		
AHTVA	Oui		
HHTVA	Oui		

3.2. Sources des données

Données	Source	Remarques
Chiffre d'affaires régionalisé	Statbel - Chiffre d'affaires issu des déclarations des entreprises auprès de	Seules les entreprises assujetties à la TVA sont reprises et les montants

	l'Administration de la TVA	correspondent au chiffre d'affaires hors TVA. Le chiffre d'affaires régionalisé tient compte de la localisation des établissements de l'entreprise et pas uniquement de son siège social.
Ratio de tourisme par produit correspondant.	Compte Satellite du tourisme en Wallonie 2018	Les données du CST portent sur 2016 mais les données utilisées sont des ratios qui évoluent de manière plus marginale. Il serait néanmoins nécessaire de les actualiser afin d'identifier si ceux-ci n'ont pas évolué de manière plus importante compte-tenu des évolutions récentes (crise sanitaire, augmentation du coût de la vie...).
Nuitées touristiques	Statbel	Données issues de l'enquête mensuelle de Statbel auprès des hébergements touristiques disponibles mensuellement et annuellement pour certains niveaux de détail.
Capacité des hébergements touristiques	OwT	Données issues des bases de données administratives du CGT relatives aux hébergements touristiques disponibles annuellement.
Fréquentation des attractions touristiques	OwT	Données récoltées par l'OwT auprès des attractions touristiques de Wallonie disponibles annuellement.

3.3. Construction de l'indicateur

3.3.1. Choix de l'indicateur

Pour estimer l'impact économique de la crise sur un secteur, il était nécessaire de disposer de données produites à une fréquence régulière et disponible rapidement après la période à laquelle elles se rapportent.

C'est pourquoi, il a été choisi d'estimer l'impact économique uniquement via l'évolution du chiffre d'affaires. En effet, chaque entreprise soumise à la TVA est tenue de remplir, en fonction de sa taille, une déclaration mensuelle ou trimestrielle. En additionnant les informations par trimestre, on obtient le total du chiffre d'affaires pour le trimestre. Ces données présentent l'avantage d'être disponibles rapidement et permettent d'appréhender l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises.

Comparer simplement le chiffre d'affaires enregistré en 2021 à celui de 2019 n'aurait pas permis d'isoler pleinement l'impact de la crise puisqu'on aurait fait abstraction de la dynamique d'évolution du chiffre d'affaires dans le tourisme en Wallonie. Par conséquent, afin de tenir compte de cette dynamique de croissance, il était préférable de comparer le chiffre d'affaires à celui qu'il aurait été au cours de la période analysée s'il avait suivi la tendance observée au cours des dernières années précédant la crise sanitaire.

Cela a permis de construire deux indicateurs relatifs au manque à gagner :

- Le manque à gagner absolu : il s'agit du montant du manque à gagner qui est exprimé en €.
- Le manque à gagner relatif : il s'agit du montant du manque à gagner rapporté au chiffre d'affaires attendu qui permet de pondérer le manque à gagner absolu. Il est exprimé en % du chiffre d'affaires attendu.

Pour les analyses portant sur l'évolution trimestrielle du manque à gagner ou les comparaisons entre agrégats, seul le manque à gagner relatif a été utilisé. En effet, comparer des manques à gagner absolus entre secteurs différents ou entre périodes différentes donnerait une information ayant peu d'intérêt.

De plus, pour la comparaison avec l'ensemble de l'économie wallonne, un indicateur supplémentaire de contribution au manque à gagner total a été utilisé. Celui-ci correspond à la part du manque à gagner absolu du tourisme en Wallonie dans le manque à gagner de l'ensemble de l'économie.

3.3.2. Détail du calcul

Pour estimer le manque à gagner subi par le tourisme en Wallonie en termes de chiffre d'affaires, on a comparé l'évolution du chiffre d'affaires trimestriel issu des déclarations des

entreprises auprès de l'Administration de la TVA¹⁷, au chiffre d'affaires qu'on pouvait attendre, compte-tenu de son évolution au cours des 4 années précédentes selon la formule suivante :

Estimation du manque à gagner absolu du trimestre n = Prévisions du CA attendu pour le trimestre n de l'année x – CA trimestriel issu des déclarations à la TVA pour le trimestre n de l'année x.

Estimation du manque à gagner relatif du trimestre n = estimation du manque à gagner absolu pour le trimestre n / Prévisions du CA attendu pour le trimestre n.

Les estimations annuelles sont des additions des estimations trimestrielles.

Les prévisions du CA attendu ont été effectuées via un modèle de prévision basé sur les données trimestrielles de 2016 à 2019 pour les différents agrégats analysés. Après analyse de différentes options (régression linéaire, lissage exponentiel simple...), le modèle choisi est le lissage utilisant la méthode de Holt-Winters. En effet, ce modèle permet de tenir compte du caractère saisonnier des fluctuations du chiffre d'affaires trimestriel dans le tourisme en Wallonie tout en appliquant les ajustements propres à un modèle à lissage exponentiel. Les modèles utilisés pour les différents agrégats affichent tous une très bonne qualité de prévisions.

Les bornes inférieures et supérieures de ces prévisions, avec un niveau de confiance de 95% sont reprises soit dans la présentation des résultats, soit dans l'annexe du document. La différence entre les prévisions obtenues et leur marge de prévision est inférieure à 10% sauf dans un cas¹⁸, ce qui permet de considérer que ces prévisions sont suffisamment précises et réalistes pour être utilisées dans le cadre de cette analyse.

3.3.3. Estimation du chiffre d'affaires des attractions non couvertes par les données TVA

Le chiffre d'affaires régionalisé n'est pas calculé dans certains secteurs en raison d'exonérations ou de la présence de subsides. Dans ces secteurs, l'essentiel des transactions n'est donc pas couvert par des déclarations à la TVA. On ne dispose donc pas du chiffre d'affaires TVA pour les secteurs « 9102 - Gestion des musées », « 9103 - Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires » et « 9104 - Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles ». De plus, certaines attractions touristiques ne sont pas assujetties à la TVA.

¹⁷ Les données relatives au chiffre d'affaires sont revues régulièrement. Ce document est basé sur les données les plus à jour au moment de sa publication. C'est pourquoi, des différences dans les taux repris dans ce document et ceux repris dans des analyses publiées précédemment existent.

¹⁸ Marge de prévision pour l'agrégat sous-secteurs dépendant essentiellement du tourisme émetteur.

Afin de tenir compte dans le calcul du manque à gagner, du chiffre d'affaires de ces attractions non couvertes par les données de chiffre d'affaires disponibles, une prévision de celui-ci a été calculée et intégrée dans le chiffre d'affaires des agrégats dont font partie les secteurs mentionnés ci-dessus.

Cette prévision est basée sur une régression linéaire entre le chiffre d'affaires estimé de ces attractions du 1^{er} trimestre 2016 au 4^{ème} trimestre 2019¹⁹ et le chiffre d'affaires de certains secteurs couverts par les données du chiffre d'affaires régionalisé.

3.3.4. Limites

L'évolution du chiffre d'affaires enregistré au cours de la période de crise sanitaire dans le tourisme en Wallonie peut être imputable à d'autres facteurs qu'aux mesures réglementaires et aux modifications de comportements que la crise sanitaire a entraînés. Parmi les autres facteurs possibles, on peut citer l'évolution du prix du pétrole et des carburants, une volonté chez les touristes de privilégier le tourisme local, l'instabilité politique en Belgique ou ailleurs en Europe... Néanmoins, même si elle est difficile à quantifier, on peut penser que l'intensité de l'influence de ces autres facteurs a été nettement plus faible que celle de la crise sanitaire, en tous les cas jusqu'au début de la guerre en Ukraine et à ses conséquences sur le prix de l'énergie. C'est pourquoi, il est utile de préciser ici que le manque à gagner estimé dans le présent document est celui subi pendant une période déterminée qu'on a qualifié de période de crise sanitaire mais ne lui est pas entièrement imputable.

Pour le calcul de l'agrégat Industries du tourisme – part lié uniquement au tourisme, on a utilisé des ratios de tourisme par produit, qui ont été calculés hors période de crise sanitaire. Or, la crise sanitaire a entraîné des changements de comportements qui peuvent avoir modifié ces ratios dans certains sous-secteurs. Néanmoins, il nous semble plus judicieux d'utiliser les ratios existants plutôt que d'essayer d'en estimer de nouveaux en l'absence de données précises quant à l'évolution de la part que représentent les touristes et excursionnistes dans l'activité des sous-secteurs étudiés.

La méthode de comparaison entre un chiffre d'affaires réel et un chiffre d'affaires prévu entraîne obligatoirement une imprécision liée à la marge de prévision. Ces imprécisions sont néanmoins limitées et le choix d'autres méthodes en aurait également entraîné, comme expliqué dans la présentation de la méthodologie.

Enfin, le manque à gagner n'est pas assimilable à une perte puisque la diminution du chiffre d'affaires peut être compensée par une diminution des coûts ou des nouvelles sources de revenus comme le chômage temporaire ou les différentes aides mises en place pour aider

¹⁹ Celui-ci a été estimé à partir des données de fréquentation rapportées par ces attractions et le chiffre d'affaires moyen/visiteur des attractions du pôle (culturel, naturel ou récréatif) auquel elles appartiennent. Pour plus de détails sur la méthodologie voir le document : CGT-IWEPS, *Impact économique de la crise sanitaire sur le tourisme en Wallonie en 2020 – mis à jour en septembre 2021*, septembre 2021.

les entreprises. Un manque à gagner important peut donc aller de pair avec des pertes limitées ou inexistantes. L'ampleur du manque à gagner du tourisme en Wallonie doit donc être mis en perspective avec l'ampleur des compensations des coûts mis en place par les pouvoirs publics et mobilisées par les entreprises depuis le début de la crise sanitaire.